

APPEL À PROJETS ÉMERGENTS RQRAD 2025

Le programme **PROJETS ÉMERGENTS** vise à initier de nouvelles collaborations de recherche entre les membres chercheurs.euses réguliers.ères du RQRAD issus.es de différentes institutions. Plus particulièrement, le RQRAD souhaite soutenir le démarrage de projets inter-axes qui serviront de levier au dépôt d'éventuels projets à un ensemble plus large de possibilités de financement.

Objectifs

- 1) Soutenir la création d'équipes interdisciplinaires, inter-institutionnelles;
- 2) Appuyer des projets exploratoires en vue de générer des résultats qui permettront de déposer une demande de subvention subséquente de plus grande envergure.

Critères d'admissibilité

- Le projet doit s'articuler autour d'au minimum [2 des 4 axes](#) du RQRAD;
- Un **seul projet en tant que chercheur.euse principal.e** peut être présenté ;
- L'équipe doit inclure **au moins un.e chercheurs.se en début de carrière** (moins de 10 ans en poste) ;
- **Tous les membres de l'équipe** doivent détenir un statut de **membre régulier** au sein du RQRAD.

Les quatre critères d'admissibilité devront tous être rencontrés pour que la demande puisse passer à l'étape d'évaluation.

Soutien financier

- L'aide accordée pourra atteindre un maximum de **15 000\$** pour une période de 12 mois, non renouvelable.
- Un maximum de trois projets pourra être financé.

Présentation des demandes

Les demandes en format libre doivent inclure les informations suivantes:

- Titre du projet, chercheuses et chercheurs, institution d'appartenance;
- Résumé du projet, lequel sera publié sur le site web du RQRAD si financé (maximum de 150 mots);
- Description du projet (problématique, objectif(s), matériel et méthode, plan de réalisation; maximum de deux pages);
- Complémentarité des membres de l'équipe, caractère multidisciplinaire et intersectoriel (maximum une demi-page);
- Retombées escomptées du projet, incluant les liens inter-axes, et les suites prévues (maximum une demi-page);
- Budget détaillé et justification selon les [Règles générales communes](#) des FRQ (maximum une page).

Joindre les **CV FRQNT ou FRQSC** à jour de tous les membres de l'équipe.

La **date limite de transmission** de la demande en format PDF est le **2 mai 2025 à 16h00**, à louise.tremblay@fsaa.ulaval.ca

Évaluation des demandes

Toutes les demandes ayant passé l'étape d'admissibilité seront transmises à un comité d'évaluation composé de chercheurs.euses membres du RQRAD.

Critères d'évaluation

- Qualité de la proposition (40 pts)
 - Originalité de la proposition et aspect novateur
 - Faisabilité
 - Pertinence en regard des deux premiers objectifs du PAD
- Collaboration et complémentarité de l'équipe (30 pts)
 - Complémentarité des expertises
 - Expertises requises
 - Nouvelle collaboration
 - Équipe inter-institutionnelle
- Effet structurant (15 pts)
 - Programme de financement visé/prochaines étapes
- Budget (10 pts)
 - Adéquation du budget en regard du plan de réalisation

Équité, diversité et inclusion (EDI)

Le RQRAD adhère aux principes d'EDI, [tel qu'énoncés par le FRQ](#), et encourage la prise en compte de ces principes dans toutes les étapes de la recherche. La formation d'une équipe de chercheurs.euses diversifiée et inclusive est source d'innovation et est encouragée dans le cadre de cet appel.

Annonce des résultats

L'attribution des subventions sera annoncée la semaine du **26 mai 2025**.

Les équipes dont les projets auront obtenu du financement devront présenter l'avancement de leurs travaux lors du prochain Congrès annuel du RQRAD.

